COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU SITE DU PROJET DE RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE STÉNIO VINCENT DE JÉRÉMIE

Projet	PROJET DE RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE STÉNIO VINCENT DE JÉRÉMIE
Date	Jeudi 19 Mars 2020
Heure et durée :	12h-13h00
Lieu	Jérémie (GRAND-ANSE)
Participants	Wilbens DARISTIL _ PNUD Marie Sheila JOSEPH – PNUD Bob BEAUPLAN- PNUD Wilkerson SEVERE- PNUD 22 représentants d'entreprises
Objet	• Visite du site de la bibliothèque avec les entrepreneurs pour l'appel d'offres de l'aménagement de la cour de la bibliothèque.
DISCUSSION	La réunion a démarrée vers 12h, l'équipe du PNUD a accueilli les soumissionnaires qui étaient au nombre de vingt deux. **Intervention du PNUD** Après les salutations, Wilbens Daristil, Responsable de la supervision du PNUD, le PM Wilkerson Sévère, Marie Sheila passation marche, Ingénieur Bob Beaublan, Nous avons fait un résumé du projet aux entrepreneurs. Nous avons expliqué les différentes étapes à franchir dans ce projet et les ouvrages à construire qui consistent : ▪ Construire un bloc sanitaire de 31 m2 Homme/Femme avec WC, lavabo, douche, réservoir, fosse septique et support château d'eau etc ▪ Construire une salle médiathèque de 21 m2 ▪ Aménager d'une place publique munie de 4 chaises et de 4 lampadaires ▪ Aménager terrain de jeu et espace gradins ▪ Approvisionnement en énergie solaire Il a été expliqué aux entreprises qu'a l 'exécution, tous les plans et dessins d'exécution non fournis doivent être produits par l'entrepreneur, à ses frais, présentés à l'ingénieur superviseur pour approbation avant la réalisation des ouvrages. Il a également été explique qu'en ce qui concerne la qualité des matériaux, il y a lieu de se reporter aux documents suivant, dont les dispositions sont à appliquer sauf dérogation dûment précisées : CNBH, ICC, IRC 2009, IBC, 2009. Ensuite, Nous avons mentionné les différentes dates du projet : . ▪ le délai de soumission des offres Mardi 31 Mars 2020 à 13h30 et l'ouverture à 14h30 ▪ La période de construction ne doit pas dépasser 4 mois maximum. ▪ La date limite pour soumettre des demandes de clarification et des questions est de 7 jours avant la date de dépôt. ▪ Début des travaux fin mois d'Avril au plus tard

	Questions et intervention des Entrepreneurs 1. les plans d'exécution doivent-ils être soumis avant l'appel d'offres ? Rep PNUD : Non, vous pouvez les soumettre après la signature du contrat pour l'approbation de l'ingénieur supervision. Mais vos calculs devraient en tenir compte. Exemple la toit qui est en structure métallique et tôle doit être bien défini également étudié structurellement. 2. Ou allons-nous placer le réservoir ?sous le bâtiment ou à l'extérieur ? Rep PNUD : Peu importe où vous n'avez qu'à respecter les normes. Puisque nous avons de l'espace, nous opterons pour l'extérieur. Vous devez choisir la meilleure approche pour effectuer vos calculs structurels. 3. Si nous ne sommes pas satisfaits de la réponse à nos questions, cela soulève une nouvelle question et le délai est expiré , que devons-nous faire? Rep PNUD : Nous ne pouvons pas répondre au delà du délai, mais intelligemment l'entrepreneur peut toujours faire une correspondance pour avancer ces points. 4. Est ce que le terrain de jeu va être décapé et déblayé puisque le béton est fissuré cela suppose des problèmes avec le remblai? Rep PNUD : Oui, vous devez décaper et reprendre le remblai avec des compactages. Vous devez faire également un quadrillage avec de l'acier. Enfin la réunion a été clôturée en faisant le tour du site.

hotos de la visite et liste des entreprises signes.